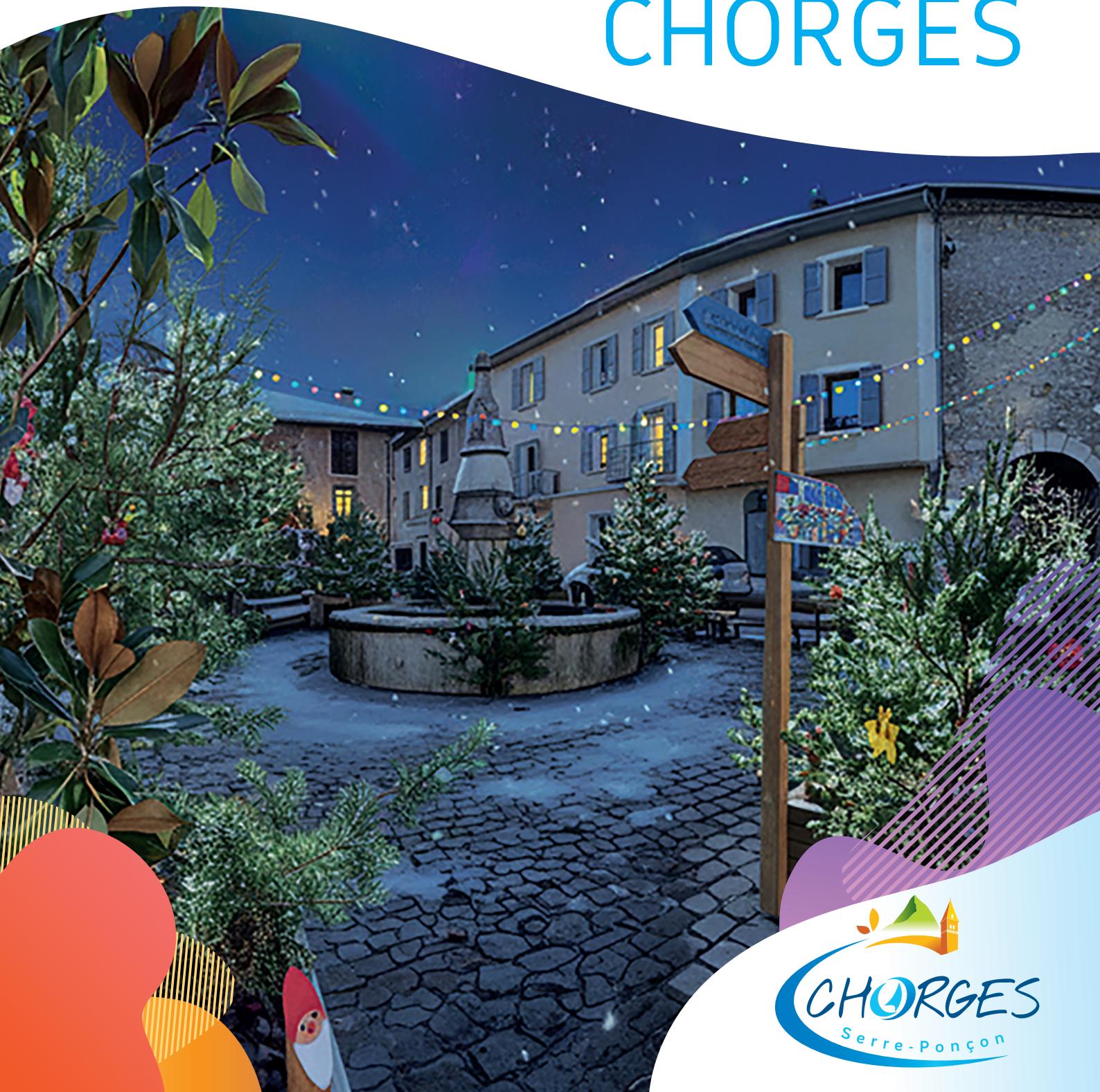


JANV. 2026

BULLETIN MUNICIPAL

COMMUNE DE CHORGES



Sommaire/Service infos p. 2

Edito du Maire p. 3

Attractivité du territoire p. 4-9

**Aménagement/
Projets majeurs** p. 10-15

**Développement durable / p. 15-17
Environnement/
Déplacements**

**Solidarité/Enfance/
Jeunesse** p.18-19

Culture/Vie associative p. 20-21

État-civil p. 22

Infos diverses p. 23



MAIRIE DE CHORGES
Grande Rue - 05230 CHORGES
Tél : 04 92 50 60 30
Fax : 04 92 50 39 28

HORAIRES ACCUEIL MAIRIE
du lundi au vendredi :
de **8h30 à 12h**
et de **14h à 17h**
mairie@mairie-chorges.fr
www.mairie-chorges.fr

Bulletin municipal (Chorges) : ISSN 3097-1241
Directeur de la publication : Christian DURAND

Rédaction, conception, mise en page :
Service communication, Agents communaux
et Conseil Municipal

Photo de couverture & illustration numérique :
Julie ASTIER, générée par l'IA

Crédits photos : Christian & Jany MÉRENTIER,
Morgan DRESSE, Stéphane BERHAULT, Michel PEYRON,
Rémi MOREL, Gregory CORDERO, Chloé GAUTRAIS,
Julie ASTIER, FFCAM, Norman LANCELOT, FREEPIK.

Impression : Imprimerie de HAUTE-PROVENCE
1800 exemplaires

INFO FLASH

La population caturige est de 3 211 habitants
à compter du 1^{er} janvier 2026.
(Données INSEE au 17/12/2025).

Édito du Maire

L'année 2025 s'achève, et ce bulletin souhaite refléter une année riche en réalisations.

Malgré une année marquée par de nombreuses incertitudes tant sur le plan national qu'au niveau mondial, nous pouvons être fiers du chemin parcouru. Chaque jour, l'actualité nous rappelle les défis qui pèsent sur notre société : conflits en Ukraine et au Proche-Orient, fluctuations économiques impactant nos producteurs, qu'ils soient agricoles ou issus de nos industries, à l'import comme à l'export. La complexité de nos politiques nationales complique également l'élaboration de nos budgets.

Dans ce contexte, notre commune doit jouer un rôle essentiel en étant le garant d'actions de proximité et de dialogue avec ses habitants. Nos priorités restent inchangées : assurer le maintien des services publics, préserver notre patrimoine bâti, notre biodiversité, notre ressource en eau potable, etc.

Sur le plan économique, nos zones d'activités, l'artisanat, le commerce, l'agriculture et le tourisme constituent la richesse de notre village. Cependant, face aux enjeux actuels, d'autres priorités s'imposent : la maîtrise de la consommation d'énergie, l'adaptation au changement climatique, le développement d'une mobilité durable ainsi que la mise en œuvre d'aménagements favorables à la santé.

L'année 2025 a été marquée par la réalisation de plusieurs projets majeurs : la rénovation et la valorisation touristique de la Base Nautique et de Plein Air (BNPA), notamment avec l'agrandissement de la cuisine centrale ; ainsi que la restauration de l'église Saint-Victor, dont la première phase de travaux a été achevée et la seconde est actuellement en préparation. Le plan de financement progresse favorablement, et la reprise des travaux est prévue pour 2026. Par ailleurs, le dossier de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle a été finalisé, et nous attendons la confirmation des financements très prochainement.

Au sein de la Communauté de Communes Serre-Ponçon, nous avons aussi réalisé des avancées significatives sur plusieurs dossiers : pistes cyclables, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), et l'extension de la zone d'activité de la Grand Île.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les agents des services municipaux pour leur engagement dans ces nombreux projets, ainsi que l'ensemble de l'équipe municipale pour son dévouement.

Au nom de toute la municipalité, je vous adresse nos vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de prospérité pour cette nouvelle année.



Christian DURAND
Maire de Chorges

Focus

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Le PCS ne constitue pas une solution miracle ; il requiert humilité et effort pour être pleinement opérationnel.

En cas d'événement, le maire doit informer la population sur le risque, lancer l'alerte, transmettre les consignes de sécurité et déployer les mesures de sauvegarde. Pour ce faire, il s'appuie sur un outil essentiel : le Plan Communal de Sauvegarde, qui organise la réponse de la commune face aux diverses situations de crise. Ce document permet une coordination efficace des moyens à mobiliser sur le terrain.

Afin de mieux anticiper d'éventuels incidents, la réalisation d'exercices concrets est indispensable. À ce titre, une mise en situation a été organisée le 6 novembre. Lors de cet exercice, ont été mobilisés les élus, les services communaux, la Préfecture, les sapeurs-pompiers, la gendarmerie et la police municipale. Le scénario simulait un camion-citerne transportant du gaz qui se renversait sur un rond-point, entraînant deux victimes dont une décédée, avec un risque élevé d'explosion. Un périmètre de protection a été mis en place, et 200 personnes ont été évacuées. De telles simulations contribuent à renforcer les réflexes, à améliorer la coordination et à assurer la cohérence des actions.

Dans un avenir proche, la prochaine étape sera la mise en place d'un Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS). Celui-ci permettra de mutualiser les moyens d'intervention sur une échelle plus large et d'organiser l'accueil des personnes concernées.





BAIE SAINT-MICHEL : Bilan de la Base de Nautisme et de Plein Air (BNPA) saison 2025

DES PARTENARIATS AU SERVICE DES ACTEURS DE LA BAIE SAINT-MICHEL

Les séjours scolaires et colonies de vacances, à la BNPA visent à faire découvrir notre territoire dès le plus jeune âge. On le sait, les enfants d'aujourd'hui constituent le tourisme familial de demain. Qui n'a jamais eu envie de retourner sur un lieu marquant de son enfance !

Le camp de « l'Avancée Bleue » : Depuis 2023, l'association « Aventures Vacances Energie » accueille 300 jeunes en colonie sur ce camp spécialement aménagé. Ces séjours sous tentes, comme ceux organisés sur le centre d'hébergement de la BNPA, contribuent à développer les activités nautiques de la BNPA (voile, paddle, kayak) ainsi que celles des professionnels présents sur la baie : ski nautique, bouée tractée, aquapark, accrobranche...

Les repas sont également produits par la cuisine centrale municipale. Fort de ce partenariat, en 2025, la BNPA a pu accueillir sur le camp de « l'Avancée Bleue », ses établissements scolaires les plus fidèles pour palier la fermeture du centre en rénovation.

L'association « Aviron Caturige 780 » : créée en août 2025, domiciliée à la BNPA et affiliée à la Fédération Française d'Aviron, elle répond à de nombreuses attentes. Le club compte déjà une trentaine de membres, jeunes comme adultes. Il accueille également près de 150 rameurs venant de toute la France pour découvrir le lac de Serre-Ponçon durant la « Randon' Aviron » sur 2 jours au départ de la baie... à 780 m d'altitude !

Pour la BNPA, cette nouvelle offre nautique sur la baie, adaptée au site de pratique moins exposé des vents dominant le matin, contribue à sa notoriété et à son attractivité.

2 000 pratiquants d'activités nautiques

C'est un pari réussi !

Alors que le bâtiment de la BNPA était fermé pour travaux, il a été décidé de poursuivre ses activités nautiques durant cette saison. L'ensemble de l'équipe s'est mobilisée pour mettre en place un nouveau lieu d'accueil au plus près de l'eau et garantir les meilleures conditions de pratique pour tous les publics.

En 2025, la BNPA a ainsi accueilli autant d'usagers qu'en 2024 !

Les petits + « concrets » qui font la différence :

- Un accueil avec le sourire, de l'écoute et l'engagement professionnel de nos agents au quotidien et pour tous ;
- La volonté de ne pas s'adresser uniquement aux groupes mais aussi aux particuliers, touristes comme résidents locaux ;
- Des offres nautiques diversifiées pour s'adapter aux attentes et offrir à chacun la possibilité de découvrir le lac, à la voile ou à la pagaie, encadrées ou simplement « briefées » par nos moniteurs ;
- Nous ouvrons aussi les dimanches après-midi et répondons à chaque demande spécifique !
- Le tout, dans un cadre de pratique exceptionnel, préservé et entretenu au quotidien.

21 jeunes au club loisirs de voile

On bichonne nos petits champions locaux !

Saisonnalité oblige, la BNPA réserve les mercredis après-midi du printemps pour accompagner la progression de ses apprentis marins du territoire. Avec un groupe débutant en optimist et un groupe avancé en catamaran, et après plusieurs années d'absence, nous avons engagé cette année plusieurs équipages sur le critérium départemental composé de 3 régates. Une grande satisfaction pour tous : enfants, parents et moniteurs !

1 365 séances scolaires

La BNPA reste une référence sur le lac au printemps.

Les demandes sont variées et nous savons y répondre : du primaire au lycée, en voile ou en multi-nautique, d'1 à 8 séances, avec de l'hébergement ou à la journée. Les écoles bénéficient de conditions exceptionnelles.

1 454 séances nautiques encadrées

La BNPA a également organisé 1 454 séances nautiques encadrées durant les deux mois d'été.

24 épaves évacuées

Objectif places propres !

Tous les bateaux et remorques stationnés sur le champ d'atterrage depuis de nombreuses années ont été identifiés. Cette 1^{ère} étape a permis avec le soutien de la Fédération Française de Voile, d'évacuer 24 bateaux hors d'usage qui seront déconstruits et recyclés par l'Association pour la Plaisance Eco-Responsable (APER). Il s'en est suivi l'entretien du champ par la tonte et le nettoyage des espaces. Certains emplacements ont également pu être arrangé.

1 seule équipe

Chacun adhère au projet de la BNPA et développe de la polyvalence.

Tous les métiers exercés à la BNPA sont des métiers de service. Aussi, tous les agents recrutés le sont d'abord pour leurs qualités humaines et leurs capacités à agir positivement, en équipe et dans l'intérêt de la BNPA. Alors que les activités nautiques de la BNPA s'orientaient essentiellement à destination des groupes, les efforts de ces dernières années pour s'ouvrir aux particuliers permet aujourd'hui d'atteindre un équilibre sain entre les groupes et les particuliers.



CAMPING MUNICIPAL

+ 1 491
nuitées
cette année,
une progression
encourageante



Une saison estivale réussie : croissance, diversification et projets pour le camping (2024-2026)

Une nouvelle saison réussie pour le camping, avec un lac bien rempli et une fréquentation touristique fluctuante, culminant lors des quinze premiers jours d'août. Ce pic de fréquentation a nécessité l'ouverture de deux champs communaux à proximité pour éviter que les vacanciers ne manquent de solutions d'hébergement nocturne, avec l'instauration d'un tarif « spécial » pour ces terrains.

Par ailleurs, le camping a étendu ses activités en dehors de la haute saison. En avril, nous avons accueilli le raid d'une grande école d'ingénieurs parisienne et en septembre, un mariage a été organisé. En 2026, un anniversaire et une cousinade sont déjà prévus !

Cette année, le camping a acquis le restaurant situé sur le site et après des travaux de mise aux normes, il a été confié en gérance. Désormais nommé « La Trattoria », il a rencontré un vif succès dès sa première saison. Félicitations à Carole et à Clément pour leur excellent travail ! Le mode de gestion offre une meilleure visibilité sur le fonctionnement et la sélection des produits.



En 2025, le camping a également renouvelé son classement, obtenant une troisième étoile pour les cinq prochaines années, grâce à divers aménagements et rénovations réalisés ces dernières années, qui se poursuivront cet hiver : rénovation des chalets, installation de climatisations réversibles dans les locatifs, mise en place d'un kit de bienvenue, peinture dans les sanitaires, et fourniture de papier toilette, aménagements paysager à l'entrée des sanitaires et devant l'épicerie.



La saison 2026 a déjà bien débuté, avec de nombreuses réservations : les locatifs sont complets du 20 juillet au 15 août !



Office du Tourisme Intercommunal (OTI) Le chantier suit son cours

Les travaux de construction du futur office du tourisme intercommunal se poursuivent à l'entrée de Chorges. Le clôt-couvert est entièrement réalisé, et l'architecte des Bâtiments de France a donné son aval pour la pose du bardage extérieur en bois, qui sera posé à la fin de l'automne. Les travaux de second-œuvre et les finitions se poursuivent à l'intérieur du bâtiment.

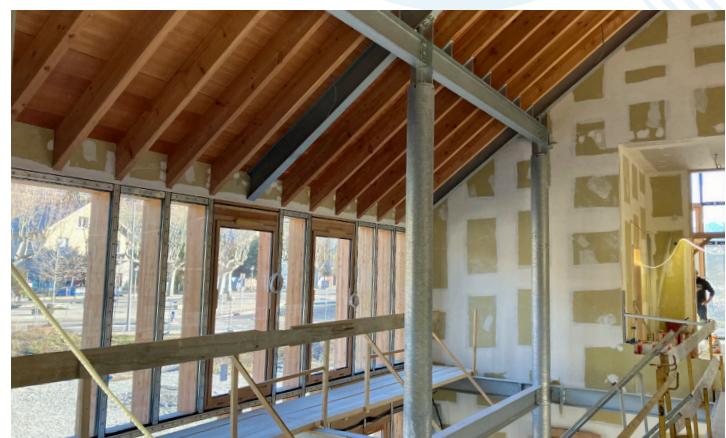
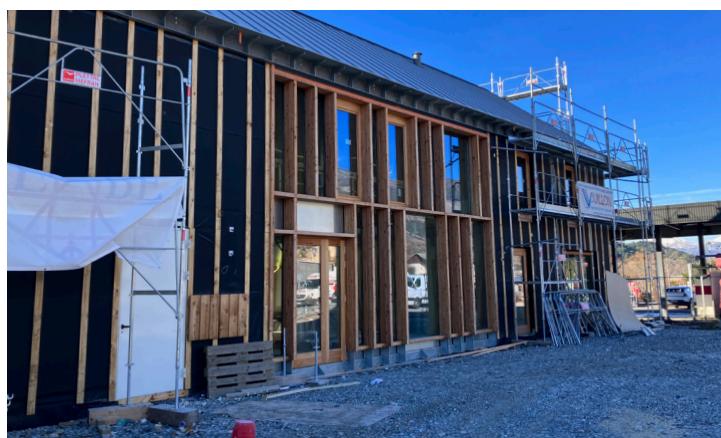
Les aménagements extérieurs seront quant à eux grandement entamés cet hiver et se termineront certainement au printemps.

Ainsi, l'esplanade devant le bâtiment sera aménagée en un bel espace vert, mêlant pelouses, placettes et cheminements piétons, dans un

souci à la fois de conserver la perméabilité des sols et de permettre des accès aisés aux personnes à mobilité réduite, et ce malgré la déclivité du talus bordant la route nationale.

Cet ensemble participera de la requalification de l'entrée de Chorges, déjà initiée par les précédentes opérations d'aménagement (arrêts de bus, voie cyclable, parking de la gare...).

La fin des travaux est prévue pour le début de l'année 2026, ce qui laissera le temps aux futurs commerces et à l'Office du Tourisme Intercommunal d'emménager afin d'être prêts pour la saison estivale 2026 !





FESTIVITÉS ET TRADITIONS

Des animations variées sont organisées tout au long de l'année favorisant la culture, l'environnement ainsi que la convivialité. Cette présentation d'animation n'est pas exhaustive.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Le samedi 21 juin 2025, la Fête de la Musique a fait son grand retour à Chorges, proposant une journée riche en bonne humeur et en moments partagés pour le plaisir des habitants et des visiteurs.

Des animations dès l'après-midi :

L'équipe de la médiathèque a coopéré avec le service tourisme pour proposer des animations. Les bibliothécaires ont offert **une sieste littéraire et musicale douillette, ainsi qu'un quizz musical en équipe très joyeux. Ces moments ont été très appréciés par tous.** Les usagers ont pu également emprunter, pendant quelques semaines, des « sacs surprises » pour découvrir toutes sortes de documents, choisi par les bibliothécaires pour leurs liens avec la musique.



En fin d'après-midi, plusieurs scènes ouvertes ont pris place dans le centre-ville, permettant à des artistes variés de se produire et d'animer les rues. Sur la place Lesdiguières, un espace ludique installé par l'association Ludambule a ravi les familles : jeux en bois, instruments, jeux de société, animations pour petits et grands... Un atelier musical participatif, mené par Pierre Antollin, a également permis aux enfants de découvrir de nouveaux instruments.

La soirée s'est poursuivie place du Fort avec deux concerts gratuits. « Skapakaré » a ouvert les festivités avec brio, suivi du groupe « Les Mell's », qui a su faire danser tout le public grâce à son énergie et son humour débordant.

Le food-truck népalais et la buvette de la Brasserie de Serre-Ponçon, présents à l'occasion de cet événement, ont rencontré un grand succès et ont largement contribué à l'ambiance conviviale de la soirée. Sous un temps clément et dans une atmosphère festive, cette édition a été un véritable succès. Nous vous donnons rendez-vous en 2026 pour une nouvelle journée placée sous le signe de la musique et de la convivialité !

MARCHÉS NOCTURNES ET CONCERTS

Du 9 juillet au 27 août, les marchés nocturnes ont animé la Grande Rue du centre-bourg. Ces rendez-vous estivaux ont rencontré un franc succès auprès des habitants et des touristes, avec de nombreux artisans et commerçants proposant des produits et des objets artisanaux variés. Sur la place Lesdiguières, des concerts ont eu lieu chaque soir de marché, offrant une diversité de styles musicaux pour séduire un large public. L'aménagement de la place, avec ses tables et ses bancs, a été particulièrement apprécié lors de ces soirées conviviales.

Attractivité du territoire

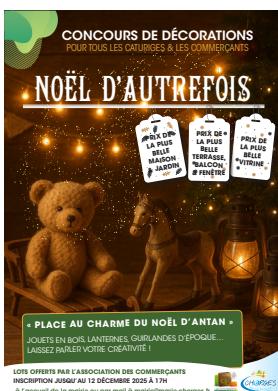


CONCOURS DES MAISONS ET DES BALCONS FLEURIS

De plus en plus d'habitants prennent soin de leur espace extérieur en fleurissant balcons, terrasses et jardins. Le jury de « Villes et Villages Fleuris », venu quelques jours auparavant, a salué les efforts de chacun pour embellir le bourg et les villages, et a particulièrement félicité Madame Véchambre qui entretient et fleurit la rue des Andrones tout au long de l'année. **Voici la liste des gagnants :** Ginette VÉCHAMBRE : 1^{er} prix jardin, Aurélie COURBY et Catherine FAUVEAU : 1^{er} prix balcon et terrasse, et Fabienne GUICHARD : prix fleurissement et entretien des HLM au quartier de Prévalière.

MARCHÉ DE NOËL AU FEIN

Samedi 29 novembre, le Fein a accueilli un marché de Noël réunissant de nombreux artisans et commerçants proposant des objets variés, des gourmandises et des jouets. Le Père Noël est venu distribuer des bonbons aux enfants, tandis qu'une crèche vivante a été présentée et qu'une trentaine d'enfants ont chanté accompagnés de deux guitares. Vin chaud, crêpes, gaufres et marrons chauds étaient également proposés aux visiteurs. Une parade de 26 tracteurs, décorés et illuminés avec soin, a ensuite parcouru le trajet du Fein vers Montgardin, la Grande Ile et Chorges avant de revenir au point de départ. Toutes nos félicitations à l'association des « Feneyrons » pour cette magnifique fête, qui a enchanté petits et grands.



CONCOURS DÉCORATION DE NOËL

Les enfants de l'ACM ont participé à la décoration des arbres installés sur la place Bricherasio en peignant des boules et des sujets en bois, préparés par les services techniques. La mairie les a félicités et les commerçants ont offert un goûter aux enfants pour l'occasion. Le jury a eu

beaucoup de difficultés à départager les gagnants, que ce soit pour les vitrines, les balcons, les terrasses ou les maisons. Nous tenons à remercier chaleureusement tous les participants pour leur contribution à l'embellissement de notre commune, ainsi que les commerçants, dont l'implication participe au dynamisme du centre-ville.



FÊTE DE LA BIÈRE

Le nouvel emplacement pour l'édition 2025 de la fête de la bière, parking des écoles, a été plébiscité par les nombreux amateurs de bières régionales et une dizaine de brasseurs ont pu faire apprécier leur breuvage. Ces journées se sont déroulées les 30 et 31 mai. Elles étaient animées par des groupes connus de la région comme « Roues Libres », « Jazzual Suspects », « Botoxxx » ainsi que les 2 DJ « Loup Blond » et « Milkwater ». Nous remercions chaleureusement l'ensemble des participants. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !



NOUVEAUX ARRIVANTS

Le vendredi 14 novembre 2025, nous avons traditionnellement accueilli les nouveaux Caturiges. Cette année, plus d'une trentaine de personnes ont été invitées à rencontrer une partie de l'équipe municipale ainsi que les représentants des associations caturiges. Un moment privilégié pour présenter la commune, notamment les services et les activités.





AMÉNAGEMENTS DES ESPACES PUBLICS

LA ROUTE DE LA MONTAGNE

La commune va créer un trottoir le long de la route de la Montagne pour sécuriser les piétons. Les travaux se dérouleront en deux étapes : d'abord, le fossé a été busé pour élargir la chaussée et stabiliser le terrain, puis l'année prochaine, le trottoir sera construit pour offrir un passage sûr aux piétons.

Budget : 30 000 € TTC



LE PARKING DU GRAND LOGIS

Ce nouveau revêtement permet de stabiliser la surface tout en préservant la perméabilité du sol, favorisant ainsi l'infiltration naturelle des eaux pluviales. Le parking est désormais plus pratique, durable et respectueux de l'environnement.

Budget : 7 000 € TTC



AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU FORT

La seconde phase des travaux réalisés sur la place du Fort, consistant en la création d'un espace végétalisé entre les places de stationnement situées à l'Est, est désormais achevée. Cette intervention s'inscrit dans la poursuite de la démarche de revégétalisation du secteur, par la mise en place d'un bosquet végétal offrant, par ailleurs, des emplacements de stationnement ombragés appréciables durant la période estivale.

Budget : 7 000 TTC + travaux en régie CTM*

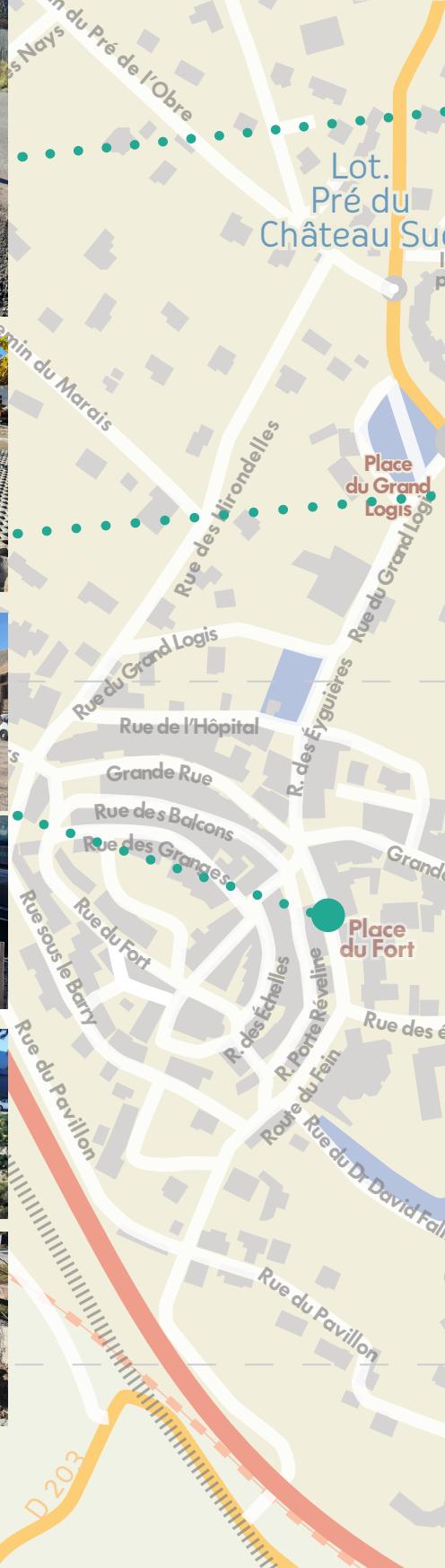


AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE DE VILLE

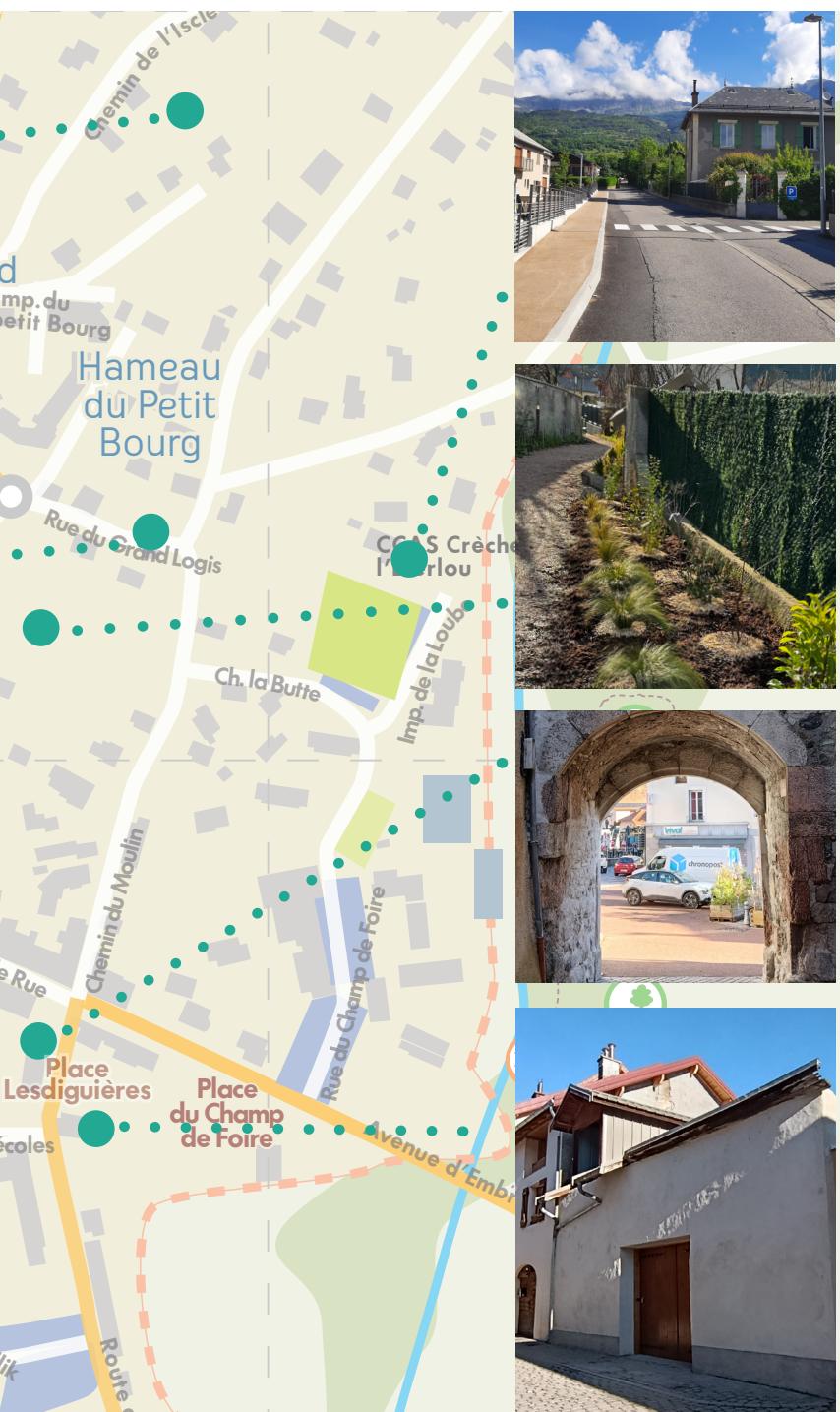
Des travaux ont été réalisés à l'entrée de la ville afin de reprendre la chaussée déformée le long de la RN 94. La municipalité a aménagé une place de stationnement pour poids lourds et deux places pour voitures.

La piste cyclable a été prolongée jusqu'à la sortie de la commune, et un passage piéton sera bientôt créé pour faciliter la traversée vers les commerces. Ces aménagements visent à renforcer la sécurité et la mobilité douce.

Budget : 25 000 € TTC



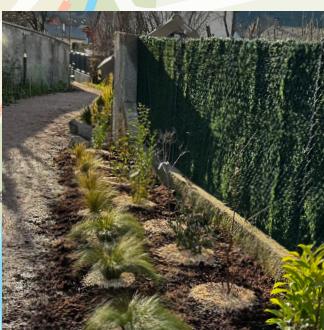
*Centre Technique Municipal (CTM)



LE CHEMIN DU MOULIN PASSE À L'ÉCLAIRAGE LED

Dans le cadre de la transition énergétique, la municipalité a remplacé 30 candélabres du Chemin du Moulin par des LED, plus performantes et économies, réduisant la consommation électrique jusqu'à 40 % et améliorant la qualité de l'éclairage.

Budget : 7 560 € TTC



CHEMIN PIÉTONNIER VERS LE PARKING DU GRAND LOGIS

La requalification comprend un éclairage LED, un aménagement paysager, une calade et un empierrement rosé le long du ruisseau, améliorant le confort piéton et l'intégration paysagère.

Budget : 56 000 € TTC (+ enfouissement de l'électricité Haute tension, la fibre, le Télécom,...)

RESTAURATION DU PORCHE

Des désordres structurels ayant été observés sur cet édifice, la commune a sollicité un bureau d'études pour établir un diagnostic permettant de fournir des préconisations par type de pathologie.

Budget : 11 040 TTC

TRAVAUX DE RÉFECTION DE FAÇADE RUE DU FEIN

Parmi les dernières façades de la rue du Fein à demeurer en mauvais état, la construction située à l'arrière du restaurant scolaire a fait l'objet d'une intervention. La commune a engagé des travaux de réfection de la façade Ouest, opération réalisée en prévision d'une prochaine réhabilitation de cet équipement.

Budget : 6 000 TTC (Fourniture porte + réfection façade + réalisation porte CTM*)

AMÉNAGEMENTS RÉSEAUX D'EAU POTABLE



UN NOUVEAU RÉSERVOIR DE 60 M³ PRÉVU AU HAMEAU DES LAGIERS

La commune prévoit un réservoir de 60 m³ aux Lagiers pour sécuriser l'eau potable et lutter contre les incendies. Un bureau d'études conçoit le projet, dont le début des travaux est prévu fin 2026 pour une mise en service avant la fin de l'année 2017, dans le cadre de la modernisation des infrastructures.



ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX À LA BNPA

La BNPA réouvre ses portes au printemps 2026 !

UNE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE GLOBALE

La Base de Nautisme et de Plein Air a subi d'importants travaux de rénovation depuis décembre 2024, motivés à la fois par les besoins d'agrandissement et de modernisation de la cuisine centrale, ainsi que par une nécessité de rénovation énergétique.

En effet, le bâtiment totalise environ 1 200 m², ce qui le soumet au décret tertiaire, c'est-à-dire à une obligation légale de diminuer sa consommation énergétique de 40 % d'ici 2030 et 60 % à l'horizon 2050. Pour se faire, les élus ont souhaité envisager une **rénovation énergétique globale**, visant directement les 60 % de diminution de sa consommation énergétique. Le bâtiment d'origine, construit en 1972, est une longue barre en béton établie sur trois niveaux, à laquelle avaient été ajoutées deux extensions, dont l'une pour la cuisine centrale.

Dans le cadre des travaux, cet ensemble a été **entièvement isolé par l'extérieur**, le système de chauffage au fioul remplacé par **une chaufferie bois**, toutes les **menuiseries ont été changées, les façades intégralement reprises...** de même que l'**électricité, la plomberie, le système de sécurité incendie et l'accessibilité des personnes à mobilité réduite** ont été **intégralement repensés** pour une mise aux normes qualitative du bâtiment. Menée par une équipe d'architectes constitués de l'agence SOLEA et de l'architecte associée Emeline Salles, ainsi que par des entreprises locales attentives à la qualité de leurs ouvrages, **ce beau projet de rénovation visait ainsi à améliorer non seulement les performances thermiques, mais également la qualité d'accueil du public et des activités de la base nautique.**

L'enveloppe financière de l'opération s'élève à **2,26 M d'euros**, avec un reste à charge pour la commune de 1,15 M d'euros, lequel sera financé dans les années à venir par le déploiement des activités de la base nautique. En effet, les partenaires financiers de la commune ont permis la réalisation du projet par leur participation active :

- La DRAAF (Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, via le Plan de Relance, visant à mettre aux normes et moderniser la cuisine centrale) : 300 883 €,
- L'Etat (via la Dotation des Équipements dans les Territoires Ruraux) : 300 000 €,
- La Région PACA (via un appel à projets visant à rénover les bases nautiques) : 200 000 €,
- Le Département des Hautes-Alpes : 154 902 €,
- L'Etat (via le Fonds Vert, visant à encourager la rénovation énergétique des bâtiments communaux) : 150 000 €.

VERS DE NOUVELLES ACTIVITÉS

Au-delà de l'aspect réglementaire, cette rénovation permettra d'augmenter la plage d'occupation du bâtiment, jusqu'ici cantonnée à la saison estivale et marginalement à la fin du printemps et début de l'automne.



Ainsi, l'objectif est de pouvoir **accueillir du public toute l'année et de diversifier les activités de la BNPA**. L'activité principale du bâtiment est dédiée à l'accueil de jeunes, en groupes scolaires (classes de découverte thématique) ou colonies de vacances. Pour ce faire, le bâtiment est doté de **trois grandes salles de classe** ou d'activité, d'une **salle de restauration** en liaison avec la cuisine centrale, ainsi que de **21 chambres et sanitaires pouvant accueillir 80 personnes**. Par ailleurs, la BNPA peut être louée en pension complète ou sous forme de « gestion autonome », c'est-à-dire tout ou partie privatisée pour l'organisation d'événements, colloques, associations, comités d'entreprises, rassemblements conviviaux, etc. À cet effet, elle dispose également d'**une cuisine en libre accès**, permettant aux occupants de choisir le niveau d'autonomie adapté à leur séjour, et de choisir de bénéficier ou non des services de préparation de repas de la cuisine centrale.

De plus, les **locaux d'accueil du public, les salles de stockage du matériel nautique ainsi que les bureaux administratifs et locaux annexes techniques permettront de développer les activités nautiques historiques de la BNPA** à destination du grand public et des groupes sous différentes formes :

- **Baptêmes et stages de voile** durant le printemps et l'été (en collectif ou en cours particuliers),
- **Club loisirs pour les jeunes du territoire** les mercredis afin d'encourager l'accès au lac à moindre coût,
- **Location de matériels nautiques** : catamaran, planche à voile, kayak et paddle,
- **Balade en catamaran avec skipper labellisé « Slow Tourisme »** par la fédération Française de Voile,
- **Services d'atterrage** permettant aux particuliers de stationner leur bateaux et remorques au plus près de l'eau.

POURSUITE DES ACTIVITÉS NAUTIQUES DURANT LES TRAVAUX, L'OCCASION D'AMÉLIORER SON FONCTIONNEMENT

Le phasage des travaux a été réfléchi sur la base de deux volontés fortes de la part des élus :

1/ Limiter la durée de délocalisation de la cuisine centrale au village vacances VVF et lui permettre une reprise d'activité dans ses nouveaux locaux au printemps 2025.

2/ Limiter la perte d'activité pour la BNPA qui a dû se priver du bâtiment durant une bonne année sans interrompre l'accueil du public pour ses activités nautiques.

Les travaux ont donc été l'occasion de repenser l'organisation et le fonctionnement des activités nautiques. Des installations encore plus proches de l'eau ont ainsi permis d'améliorer le confort d'accueil des pratiquants et le travail de l'équipe où tout le matériel était rassemblé sur la plage.

LA BNPA RÉSOLUMENT TOURNÉE VERS L'AVENIR

Seul centre d'hébergement collectif « les pieds dans l'eau » du département, cette opération de rénovation contribue ainsi à **renforcer l'attractivité du territoire de Serre-Ponçon et à ancrer la BNPA de Chorges comme un de ses acteurs majeurs à destination des groupes comme des particuliers, des locaux comme des touristes.**

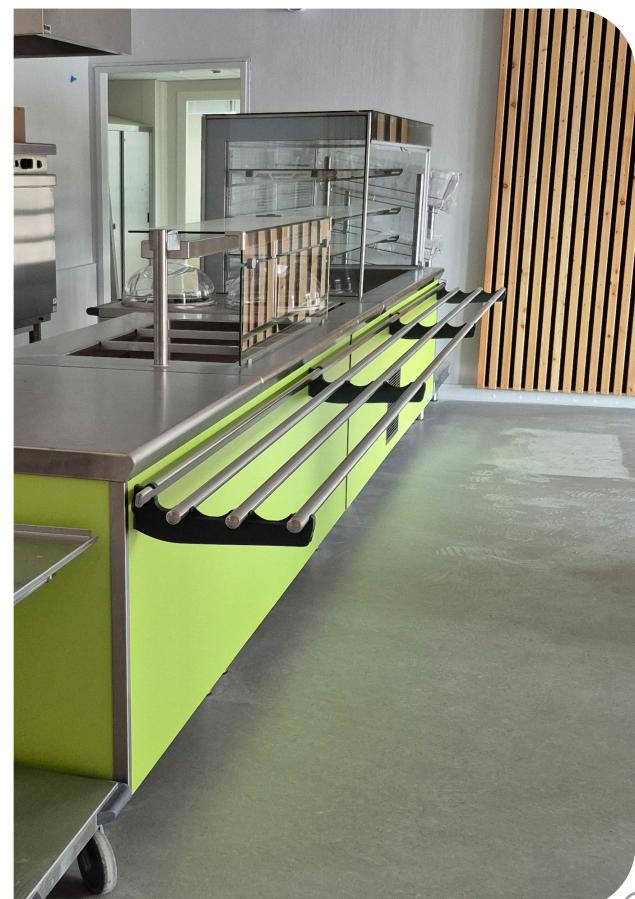
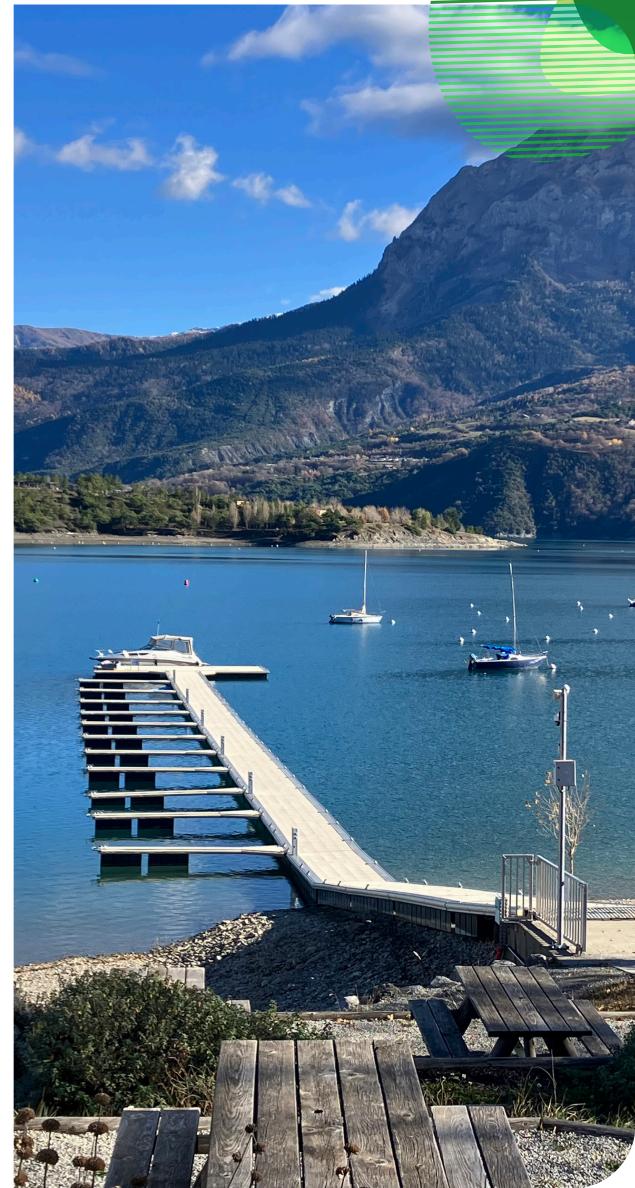


SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DE SERRE-PONÇON (SCOT)

Un projet collectif pour un développement territorial équilibré et durable

Le SCOT s'appuie sur un diagnostic de territoire et sur des orientations de développement à 20 ans définis dans le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS). Ces orientations sont précisées dans le Document d'orientations et d'objectifs (DOO) qui constitue une sorte de fascicule des règles d'application du SCOT que le Plan Local d'Urbanisme devra décliner à l'échelle communale.

UNE CONCERTATION DENSE

Une gouvernance de 17 maires représentant l'ensemble des communes de la Communauté de communes qui a participé activement à la construction de ce projet de territoire (ateliers thématiques, séminaires de travail, comités de pilotage...) pour lequel les élus ont souhaité associer la population et l'ensemble des partenaires du territoire à travers :



- 4 réunions publiques,
- Expositions itinérantes,
- 3 ateliers de travail avec le grand public,
- Registre et adresse mail dédiés, articles de presse...

CHORGES « BOURG CENTRE », DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

En application du SRADDET PACA, le SCOT définit une armature urbaine et rurale qui place Chorges au même titre qu'Embrun, en tant que bourg centre faisant de la commune l'un des pôles majeurs d'accueil et de structuration du développement territorial. Les autres communes du territoire ont également chacune un rôle dans le projet de développement en tant que pôles d'appui, villages ou communes stations.

UN CADRE RÈGLEMENTAIRE TRÈS EXIGEANT

L'élaboration du SCOT a dû intégrer plusieurs enjeux complexes dans son élaboration :

- La loi littoral (constructibilité limitée),
- L'application de la loi Zéro Artificialisation Nette (ZAN) (contraintes en matière de consommation d'espaces),
- De démographie, d'habitat, et de développement économique, de transition écologique, et de préservation des ressources naturelles.

Ce travail s'inscrit dans un cadre réglementaire très contraint qui impose des arbitrages, des choix parfois difficiles pour lesquels, il est essentiel de définir une méthode commune pour construire un projet de territoire partagé.

D'ailleurs, pour permettre la réalisation de projets à enjeux communautaires (zones d'activités, agriculture, équipements...) sans qu'ils ne pèsent sur une seule commune, les élus ont fait le choix de prévoir une enveloppe de foncier mutualisée qui s'ajoute à celle disponible pour chaque commune.

En fonction de la trajectoire ZAN définie dans le SRADDET et de la consommation d'espaces passée, les dernières discussions ont porté sur les objectifs de croissance démographique et de production de logements pour chaque niveau d'armature urbaine. Même si nous avons tous conscience que l'urbanisation galopante des dernières années n'est plus un modèle adapté aux enjeux actuels, le SCOT fixe un nouveau « CAP » et nous serons vigilants pour qu'il ne devienne pas un frein à notre développement mais qu'au contraire, il nous accompagne pour nous adapter collectivement à ce nouveau défi en construisant un projet de territoire équilibré.

ARRÊT DU SCOT, UNE ÉTAPE MAJEURE FRANCHIE

Après trois années de réflexion et de concertation autour du SCOT, le Conseil Communautaire a voté le 9 décembre 2025, l'arrêt de ce document stratégique. Cette décision marque une étape importante : l'aboutissement d'un travail collectif qui ouvre la voie à un projet de territoire ambitieux, pensé et construit ensemble.

Suite à l'arrêt du SCOT, chaque commune doit donner son avis en tant que Personne Publique Associée (PPA). L'enquête publique organisée prochainement, sera l'occasion pour les habitants de consulter les documents et de partager leurs remarques en contribuant ainsi à faire évoluer le SCOT avant son approbation définitive.

REQUALIFICATION DU CENTRE-BOURG

Une Étude d'Impact pour la Santé (EIS)

L'étude pré-opérationnelle menée sur le centre-bourg dans le cadre du programme « **Petites Villes de Demain** » a permis de proposer des scénarios d'aménagement selon les secteurs.

La municipalité souhaite conforter son **projet de requalification des espaces publics en continuant la réflexion sur une démarche d'Urbanisme Favorable à la Santé**.

À la fin du mois de septembre, la commune a déposé une **candidature auprès de l'Agence Régionale de la Santé (ARS)** et a été retenue afin de bénéficier d'un accompagnement pour la réalisation d'une **Étude d'Impact sur la Santé (EIS)**. Celle-ci portera sur le secteur du centre-bourg jusqu'aux abords du groupe scolaire. L'intégralité du financement de cette étude est assurée par l'ARS. Il s'agit d'une véritable opportunité pour améliorer le cadre de vie, renforcer

l'attractivité du territoire et transformer le centre-bourg en un espace plus dynamique et inclusif, tout en répondant aux enjeux de transition écologique et sociale.

Les choix opérés dans le cadre des politiques publiques peuvent avoir des effets directs ou indirects, positifs ou négatifs, sur la santé des habitants. L'Étude d'Impact sur la Santé (EIS) constitue un outil essentiel pour analyser ces conséquences. Réalisée en amont de la phase de mise en œuvre, elle offre la possibilité d'ajuster ou de modifier le projet d'aménagement afin de réduire les impacts défavorables et de renforcer ceux qui sont bénéfiques.

La concertation avec les habitants constituera une étape clé du projet. **Votre participation citoyenne sera donc précieuse pour enrichir la réflexion collective et construire ensemble** un centre-bourg qui réponde aux

Développement durable

PETIT RAPPEL SUR LES ESPACES BOISÉS CLASSÉS (EBC)



DES ABATTAGES D'ARBRES ILLÉGAUX ONT PU ÊTRE CONSTATÉS SUR LA COMMUNE

Il nous semble donc utile de faire un petit rappel de la réglementation sur l'EBC. C'est un outil du Plan Local d'Urbanisme qui permet de préserver des espaces boisés, bois, forêts, parcs à conserver, à protéger ou à créer. Des arbres isolés, des haies, réseaux de haies ou de plantations d'alignements peuvent également être concernés. Ce classement entraîne le rejet de plein droit de toute demande de défrichement et soumet à déclaration préalable les coupes ou abattages d'arbres au sein de ces espaces (sauf exceptions). Si vous avez un doute, n'hésitez pas à consulter la cartographie du PLU du secteur concerné, ou contacter le service urbanisme de la mairie qui vous communiquera l'information.



« PAS-DE-PORTES URBAIN »

Gestes simples pour un village propre et accueillant



Le bien-vivre ensemble passe par des gestes simples du quotidien. La municipalité souhaite rappeler l'importance de la participation de chacun à l'entretien de nos espaces publics.

L'ENTRETIEN DES ABORDS DE VOTRE HABITATION

Nous invitons tous les riverains à veiller régulièrement à l'entretien des trottoirs et pas-de-portes situés devant leur propriété. Un coup de balai pour dégager les feuilles mortes à l'automne, le déneigement lors des périodes hivernales : ces petits gestes facilitent la circulation des piétons, notamment les personnes à mobilité réduite, et contribuent à l'embellissement de nos rues.

PROJET DE RÉSEAU DE CHALEUR une démarche durable et éco-responsable

Lorsque le projet de construction de la maison de santé pluriprofessionnelle a été acté, la municipalité, engagée dans une démarche volontaire de réduction des consommations d'énergies ainsi que dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre, a souhaité faire réaliser une étude visant la construction d'un réseau de chaleur à l'échelle du quartier dans lequel la maison de santé doit être construite (secteur du Champ de foire).

Le conseil municipal a missionné Territoire d'Énergie Hautes-Alpes (TE05) détenteur de la compétence « création et exploitation d'un réseau de chaleur » afin de réaliser une étude de faisabilité permettant de raccorder divers bâtiments du secteur.

LA PROPRETÉ, L'AFFAIRE DE TOUS

La propreté de notre village dépend aussi du civisme de chacun. Nous rappelons aux propriétaires de chiens l'obligation de ramasser les déjections de leurs animaux sur l'ensemble de la commune. Des sacs sont à votre disposition ainsi que des poubelles sont installées dans le village. Ces règles de bon voisinage, inscrites dans le règlement sanitaire départemental, garantissent un cadre de vie agréable pour tous les habitants et visiteurs de Chorges.

Merci de votre engagement citoyen !

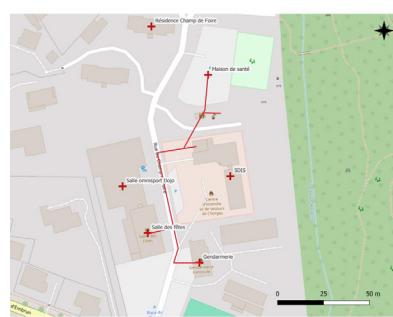
Les conclusions de cette étude démontrent l'intérêt du réseau pour la desserte des bâtiments suivants :

- Maison de santé,
- Salle omnisport Dojo,
- Salle des fêtes,
- SDIS,
- Gendarmerie.

Ce réseau sera complètement alimenté par une chaudière à bois, ce qui permettra de répondre à tous les objectifs en matière de réduction des consommations d'énergie, de diminution des émissions de gaz à effet de serre ; la filière d'alimentation bois se fera en circuit court avec du bois issu de la région.

RÉSEAU DE CHALEUR

Optimisation du tracé



Optimisation du tracé, possibilité à valider en phase MOE.

L'étude économique a été réalisé en considérant 178ml avec la chaufferie sous l'avent du SDIS et 191ml avec la création de la chaufferie.

Bâtiments	Propriétaire	Besoins en chaleur
Maison de santé	Commune	38,4 MWhu/an
Salle omnisport Dojo	Commune	55,8 MWhu/an
Salle des fêtes	Commune	37,8 MWhu/an
SDIS	Communauté de communes	36,7 MWhu/an
Gendarmerie	OPHO5	62,7 MWhu/an
Besoins en chaleur		231 MWhu/an

Rendement du réseau

Besoins en chaleur	231 MWhu/an
Longueur de réseau	159 ml
Densité thermique	1,45 MWhu/ml

✓ > 1 MW/m éligibilité Fond Chaleur



« REPENSER SA COUR D'ÉCOLE »

Une large concertation a été lancée !

La commune a souhaité lancer une **réflexion sur la requalification et la revégétalisation des cours d'école et du centre de loisirs**. Un accompagnement qu'elle a confié au CAUE afin de mener une large phase de concertation essentielle à la co-construction du projet.

Depuis le début d'année, **deux ateliers ont été menés avec les enfants de l'école de Chorges**, l'un sur **le diagnostic « Votre cour aujourd'hui » et l'autre sur le projet « Ma cour idéale »** qui ont donné lieu à de nombreuses discussions sur les nouveaux usages de la cour et leur localisation.

Plusieurs réunions d'échanges avec les élus et les acteurs de l'école ont eu lieu à travers des entretiens

spécifiques pour recueillir les besoins et attentes de chacun (équipe enseignante, ATSEM, centre de loisirs, équipe technique, cantine/entretien, sécurité, parents d'élèves...). **Un questionnaire a été distribué aux familles et 92 personnes ont contribué activement.**

Ces retours ont été précieux dans l'**enrichissement de la démarche collective et a permis d'aboutir à des propositions partagées** qui seront intégrées aux prochaines phases de conception, notamment lors de l'élaboration des plans du projet d'aménagement, en vue d'en assurer la mise en œuvre effective.

GESTION DURABLE DE LA FORÊT COMMUNALE

Un engagement participatif

La commune poursuit son engagement en faveur de la préservation et de la régénération de sa forêt communale. **Dans le cadre du renouvellement du plan de gestion forestière pour les vingt prochaines années, et dans une optique de long terme, la commune a souhaité associer pleinement ses habitants à ce projet essentiel pour l'avenir environnemental et économique de la collectivité**, notamment dans un contexte marqué par de profonds bouleversements climatiques.

À cet effet, **une réunion publique s'est tenue le 15 septembre**. Cet échange a permis aux habitants de découvrir les enjeux actuels de la forêt communale, avec la participation des acteurs concernés (élus, Office National des Forêts, l'association des Communes Forestières, l'association des Forêts Alpines) et de poser leurs questions sur la gestion durable de la forêt.



La commune de Chorges, avec le soutien des acteurs forestiers, attache une grande importance à garantir une consultation ouverte et participative, afin de **définir collectivement les choix techniques en matière économique, sociale et environnementale**. Par ailleurs, en septembre 2025, les services de contrôle PEFC ont renouvelé et maintenu pour cinq ans le label attribué à la commune, attestant de sa gestion forestière durable.

CRÈCHE : Une année placée sous le signe de la découverte et de la convivialité

L'année écoulée a été marquée par de nombreuses activités et événements qui ont renforcé l'épanouissement, la découverte et le bien-être au sein de la crèche. Retour sur une année pleine de souvenirs précieux.

DÉCOUVERTES ET RENCONTRES ENRICHISSANTES



Une sortie à la ferme de l'IME Saint-Jean a permis aux enfants de se rapprocher des animaux, offrant une expérience sensorielle et éducative chaleureuse. De plus, la médiathèque est intervenue plusieurs fois à la crèche, stimulant l'imagination des petits grâce à de belles histoires.

UNE ÉTAPE IMPORTANTE VERS L'AUTONOMIE

Les enfants qui s'apprêtent à rejoindre l'école ont pu découvrir leur futur environnement lors de visites à l'école et à l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM). Ces rencontres ont permis d'appréhender sereinement cette nouvelle étape de leur vie, en leur donnant confiance et en facilitant leur transition vers la grande aventure scolaire.

AMÉLIORATIONS ET BIEN-ÊTRE

Pour mieux accueillir nos petits, nos locaux ont bénéficié de travaux réalisés par les services techniques municipaux, visant à améliorer l'espace, le confort et la sécurité. Ces aménagements ont été très appréciés par tous, créant un environnement encore plus agréable pour les enfants.

UNE ANNÉE GOURMANDE ET FESTIVE

Notre jardin potager a offert une récolte abondante (fraises, framboises, tomates, concombres et melon), appréciée de tous. L'année s'est conclue par deux temps forts festifs et chaleureux : la fête de fin d'année scolaire et la fête de Noël.

NOUVEAUTÉS CULINAIRES ET PROJETS À VENIR

La cuisine centrale prépare de nouveaux plats moulinés pour l'éveil gustatif des plus jeunes. L'année débutera avec l'intervention du projet CODES 05, qui favorisera l'échange entre enfants, parents et professionnelles.

Cette année fut riche en émotions, découvertes et rencontres, et pleine de promesses pour l'avenir. Nous remercions tous ceux qui contribuent à faire de notre crèche un lieu d'éveil et

ÉCOLE : Séjour au refuge de l'Alpe à Villar d'Arène



L'année scolaire s'est achevée avec un séjour du 23 au 24 juin 2025 pour deux classes de l'école élémentaire de Chorges, qui se sont rendues au refuge de l'Alpe à Villar d'Arène. Ce voyage scolaire, bénéficiant du soutien financier de la commune et du Département des Hautes-Alpes, a permis aux élèves une immersion dans la vie en refuge et la découverte du milieu montagnard. Le récit de cette expérience mémorable par les élèves est présenté ci-après.

« Ce refuge est dans le parc national des Écrins à 2 077 m d'altitude. Nous sommes partis de pont d'Arsine à 1 660 m pour rejoindre le refuge après un arrêt pique-nique à la station météo. L'après-midi, nous avons participé à trois ateliers : apprendre à faire des noeuds, reconnaître les fleurs de montagne et dessiner le paysage. Ensuite, nous avons questionné Mélanie la gardienne sur son métier et le fonctionnement du refuge. On a mangé de la soupe super bonne et épicee et des pâtes bolognaise. Pendant la nuit, on dormait dans les lits superposés dans des dortoirs séparés fille et garçon. Pendant la veillée, on pouvait lire, jouer à des jeux de société ou regarder la voie lactée. Le deuxième jour, on est monté au col d'Arsine à 2 340 m, d'où on avait une vue magnifique sur les glaciers, on a croisé plein de marmottes et un superbe lac. La descente était très longue mais à l'arrivée, on a eu droit à une glace ! Maëlle : « c'était incroyable » Léa : « c'était super mais la descente très dure », Nola : « j'ai adoré cette sortie », Mathéo : « je me suis régale sauf quand je suis tombé dans les orties ! ». »



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) : Une soirée rose pour soutenir la lutte contre le cancer à Chorges

Le samedi 18 octobre 2025 à Chorges, une soirée dansante rose a rassemblé la communauté pour soutenir la lutte contre le cancer du sein.

Elle était organisée en partenariat avec la mairie, Ambiance Caturige, La Roche des Écrins et Intermarché et animée par DJ JEFF et Ricky de Cuba.

Un montant de 1 069 euros de bénéfices a été reversé à l'association Octobre Rose afin de soutenir la recherche.

Cet événement a combiné plaisir et engagement, illustrant la solidarité de la ville envers cette cause essentielle.



ACM : Projet d'animation 2025/2026 : " Quand je serai grand, je serai..."

Pour cette année scolaire, l'accueil de loisirs périscolaire des mercredis a lancé un ambitieux projet d'éveil aux métiers, intitulé « Quand je serai grand, je serai... ». Ce programme vise à faire découvrir aux enfants une diversité de professions, tant locales qu'internationales, à travers des rencontres, des ateliers et des sorties éducatives.

Au premier trimestre, plusieurs **professionnels ont été invités pour partager leur passion et leur savoir-faire avec les jeunes** : une ébéniste, Nathalie de Boislud, une coiffeuse, Laurence du salon « Coiff Émoi », un luthier, Nicolas d'Alpes Instrument, une kinésithérapeute, Aurélie, et une enseignante de yoga, Sonia. Ces interventions ont permis aux enfants d'approcher concrètement différentes carrières et de poser leurs questions.

Les sorties éducatives ont enrichi ce parcours professionnel : une visite à Apiland a permis de découvrir le monde des abeilles, de comprendre leur rôle écologique, et de fabriquer une bougie en cire d'abeilles. Le Muséoscope du lac de Serre Ponçon a offert une immersion dans l'histoire de la construction du plus grand barrage d'Europe, avec une attention particulière au métier d'ingénieur des Ponts et Chaussées, illustré par la vie d'Ivan Wilhelm. La visite de la boulangerie Navarro a, quant à elle, permis aux enfants d'assister aux étapes de fabrication du pain et de réaliser leur propre petite baguette garnie de chocolat.

Par ailleurs, **ce projet s'est appuyé sur de nombreux partenariats locaux** pour renforcer l'impact éducatif et citoyen. Avec le service technique de Chorges, les enfants ont participé à la décoration de Noël de la commune, en peignant des suspensions pour orner la « forêt » de la place Lesdiguières. L'association « Mouv'in Chorges » a collaboré à la création du char d'un carnaval, stimulant l'imagination et la créativité. La sortie sur la forêt pédagogique a été organisée avec l'association des randonneurs caturiges, favorisant la sensibilisation à l'environnement. Enfin, l'intervention de l'association « Enfants en danger » a permis d'aborder la thématique de la discrimination dans le cadre de la journée internationale des droits de l'enfant.

Ces rencontres, mêlant démonstrations et ateliers, ont permis aux enfants de découvrir des métiers, de développer leur curiosité et de susciter des vocations. Elles ont également favorisé des échanges intergénérationnels riches en valeurs éducatives, en renforçant les liens entre les jeunes et les adultes, tout en transmettant savoirs et traditions.

Ce projet d'animation 2025/2026 s'inscrit ainsi dans une démarche éducative participative, dynamique et tournée vers l'avenir, où la découverte des métiers devient une expérience ludique et formatrice pour tous.

MÉDIATHÈQUE, un bilan positif

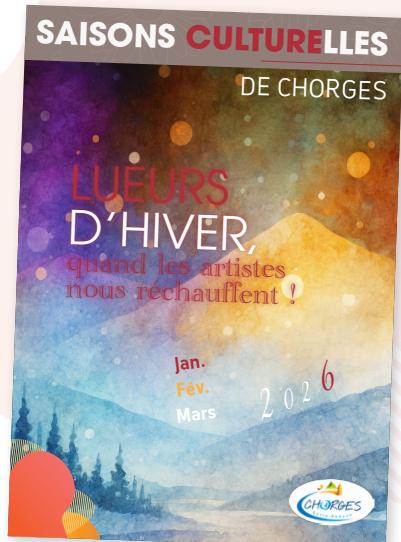
Les Saisons culturelles 2025, portées par l'équipe de la médiathèque, ont rassemblé des spectateurs de tous âges, c'est très réjouissant ! C'était également le retour de la fête de la musique, l'équipe a coopéré avec le service tourisme et animations pour une sieste littéraire douillette et bien suivie ainsi qu'un quizz musical en équipe très joyeux !

Le programme 2026 s'annonce tout aussi éclectique !

Saisons culturelles de Chorges

Vous trouverez la programmation culturelle grâce aux plaquettes trimestrielles disponibles à la médiathèque, dans les commerces, à l'Office du tourisme ou consultable en ligne ici : www.mairie-chorges.fr/culture-chorges.

Il est indispensable de réserver auprès des bibliothécaires, pensez-y ! L'entrée est gratuite pour tous les événements, sous réserve des places disponibles.



FOCUS : Programmation 2026 à ne pas manquer !

EXPOSITION ET RENCONTRE

" Les sources de glace "

Olivier de Sépibus, photographe, plasticien, apiculteur et jardinier, expose dans des musées et collabore avec des scientifiques. Depuis 2004, il oriente son œuvre vers une dimension artistique, notamment avec un projet sur la transformation des Alpes, enrichi par le Collectif Glacier en 2019. Ses images sans humains, à la fois sublimes et dérangeantes, témoignent d'une planète en feu qui oublie sa glace. Il présentera son livre « Les Sources de glace », coécrit avec l'anthropologue Nastassja Martin, invitant à un regard renouvelé sur ces géants en voie de disparition. Tous deux, liés aux Hautes-Alpes, appellent à accepter cette métamorphose pour mieux y faire face.

Du 6 au 31 janvier - exposition visible aux horaires d'ouverture de la médiathèque

**Mercredi 28 janvier - rencontre avec Olivier de Sépibus
À 20h - médiathèque - durée : 1h30 - sur réservation**



CONFÉRENCE : " La loutre dans les Hautes-Alpes ", par Michel Phisel

Avec l'association Idées de demain, Michel Phisel revient ce soir pour parler d'un autre animal emblématique de nos rivières : la loutre. Créeur d'un centre de soins pour la faune sauvage à Plan-de-Vitelles, il consacre aussi du temps à sensibiliser le public. Venez découvrir ce que représentent les loutres dans nos territoires !

**Mardi 13 janvier à 19h - médiathèque - à partir de 10 ans
Durée : 1h30 - sur réservation**



SPECTACLE : " Un peu perdu " de la Cie Contes en ombres

D'après « Un peu perdu » album de Chris Haughton

Le jour se lève sur la forêt. Alors que tous les animaux se réveillent, maman chouette et bébé chouette s'endorment. Mais bébé chouette est un peu étourdi et dans son sommeil, il tombe du nid. Il se retrouve tout en bas, seul et un peu perdu dans l'immense forêt qu'il n'a encore jamais explorée.

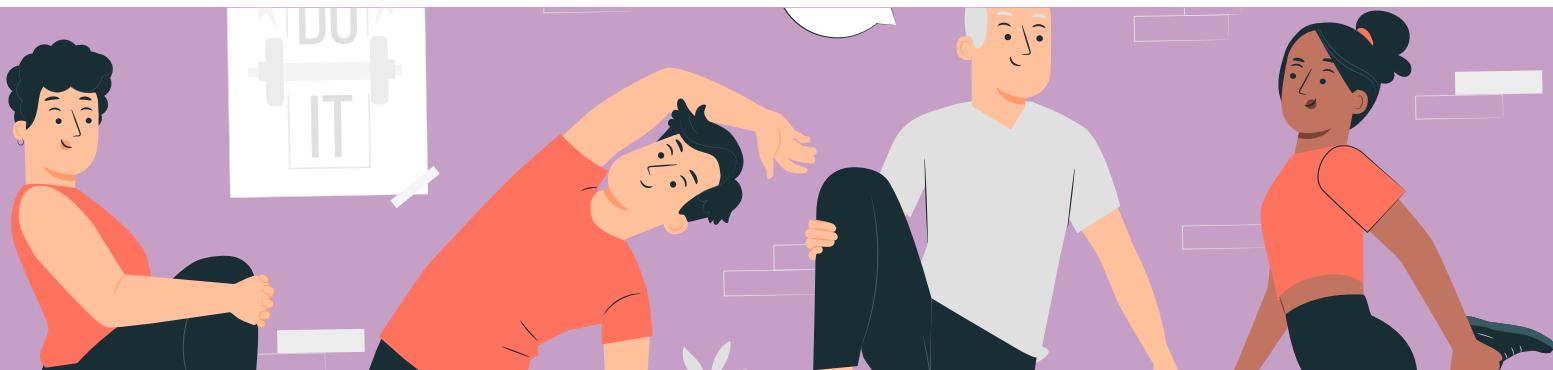
Dans un espace de jeu adapté au très jeune public, la conteuse fait apparaître, au gré du halo de sa lampe, des silhouettes et des paysages en papier découpé sur un grand drap blanc ou à l'intérieur d'une lanterne en verre bleuté. Un spectacle délicat, tendre et drôle sur l'apprentissage de l'autonomie.

Mardi 10 mars à 18h - Salle des fêtes

Tout public à partir de 2 ans - sur réservation - Durée : 30 mn



ASSOCIATIONS



Bilan des événements

Le nombre grandissant de manifestations culturelles, sportives et évènementielles témoignent de ce dynamisme. La commission « Sport et vie associative » souhaite remercier l'ensemble des associations et bénévoles qui contribuent chaque année à faire vivre notre commune.



Forum des associations

Le forum des associations s'est tenu le samedi 6 septembre 2025 de 10h00 à 16h00 au boulodrome couvert. **L'évènement a rencontré en 2025 un vif succès : 30 associations ont répondu présentes soit 50 % de plus qu'en 2024.** De nombreux domaines d'activités ont été représentés : le sport, la culture, les loisirs créatifs et la santé de quoi satisfaire les nombreuses personnes venues pour se renseigner et de s'inscrire aux nombreuses activités proposées sur la commune.

Soutien financier

La commission « Sport et vie associative » affirme son attachement et son soutien au dynamisme associatif de Chorges et elle a accordé la somme de **39 350 € de subventions** en 2025.

La somme a été répartie en 4 pôles :

- Le pôle animation et culture : 16 300 €,
- Le pôle sport et loisirs : 16 050 €,
- Le pôle nature : 3 500 €,
- Le pôle santé et solidarité : 4 000 €.

Cette année, une vidéo de présentation des activités de plusieurs associations Caturiges a été réalisée et diffusée sur un grand écran au rond-point de Chorges offrant une vitrine supplémentaire à la richesse du tissu associatif.

Fort de l'enthousiasme suscité par cette édition 2025, nous vous donnons d'or et déjà rendez-vous l'année prochaine avec l'ambition d'accueillir encore davantage de participants et de valoriser le rôle essentiel des associations Caturiges.



État Civil 2025

Selon les éléments communiqués en Mairie au 30 novembre 2025

• NAISSANCES

DA COSTA Maël.....	9 février
MIAUT PIERRON Ambre.....	25 avril
CIZEL Nans.....	28 avril
MICHEL Marylou.....	28 avril
ROUX Toninio	4 mai
BIGANZOLI Nathan.....	14 mai
RUGET BAETZ Siloé.....	16 mai
SCHMIT Ange.....	28 mai
BARBONI GIELLY Julia.....	15 juin
LAURENT Robin.....	15 juin
DUMAS Éli	30 juin
MARTIN Kamélia	16 juillet
COSTE Arthur	24 juillet
ROUISON Mila	20 août
PALMIERI Maylie	26 août
DA SILVA Lyana.....	2 octobre
ANDRE Malya.....	24 octobre
AMAR Marceau	17 novembre
NOIZAT DEMBA Kayla.....	22 novembre

• MARIAGES

GAILLARD Philippe et PIERRE Audrey.....	16 avril
BRACONNIER-MIOT Charly et GUERRINGUE Loïc.....	7 juin
LEFEVRE Tristan et MULLER Margot.....	7 juin
ANSELME Thierry et GLEIZE Maryse.....	7 juin
BROCHIER Nathan et MORALES Laurine.....	12 juillet
BRUNCK Florent et DURAND Fanny.....	23 août
DURR Michel et PENSÉ Valérie.....	2 septembre
ZAMORA Florent et GAUTHIER Eugénie.....	6 septembre
COLIN Harold et PELLER Aurélie.....	11 octobre
GLEIZE Sébastien et BUREAU Séverine.....	11 octobre
CÉARD Damien et KLIOUTCHNIKOVA Olga.....	25 octobre
FINOT Denis et SOTNIKOVA Leila.....	25 octobre
DOMANSKI Julien et CONCHY Blandine.....	25 octobre
ROUISON Hervé et TCHERTCHIAN Barbara	15 novembre

• DÉCÈS

LAULAU Janine	24 janvier
VIOLLE Yvonne.....	4 février
DULOR Philippe.....	18 février
JAGHER Josette.....	18 février
GARBIL Jean.....	28 février
BENINI Alfred.....	13 mars
BOETE Henri.....	14 mars
ESCALLIER Yvonne	16 mars
CAMINADE Jean-Marie.....	25 mars
DEGLICOURT Fabien.....	27 mars
KORPET Jurek	31 mars
DOULAT Raymonde.....	7 avril
SKURA Svatopluk.....	9 avril
LEGAY Christel.....	19 avril
MAUDUËCH Jean-Paul.....	21 avril
BOURGOGNE Emmanuel.....	8 juin
DALIES Jean.....	12 juin
ANTHOUARD Ezéchiel.....	24 juin
ORSINI José.....	16 juillet
SBROGGIO Mireille.....	2 août
ESPINASSE Jean.....	14 septembre
PHILIP Jacques.....	17 septembre
LETOURNEAU Nathalie.....	27 septembre
OCAL Umran.....	29 septembre
GALAS Didier.....	30 septembre
CHAIX Eléonore	4 octobre
GAUDY Alexandra.....	5 octobre
EYRAUD Charles	5 novembre



Infos diverses

Inscriptions sur les listes électorales

Pour les personnes non inscrites sur les listes électoralles de la commune de Chorges ; l'inscription est possible jusqu'au 4 février 2026 sur service www.service-public.gouv.fr ou en mairie jusqu'au 6 février 2026 pour les scrutins des élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2026.

S'inscrire à la newsletter

Il vous suffit pour cela d'aller sur la page d'accueil du site www.mairie-chorges.fr.

Navette hiver :



The poster features a woman with long red hair wearing a white winter jacket with colorful circular patterns, a purple beanie, and a white scarf, smiling broadly. She is holding two blue ski poles. The background is a bright blue gradient. At the top left is the logo of 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SERRE-PONÇON' with a stylized mountain icon. Below it is the 'VAI' logo with the text 'Mobilité Serre-Ponçon'. The word 'NAVETTE' is prominently displayed in large white letters. Below that, 'SAVINES-LE-LAC / CHORGES - RÉALLON' is written. At the bottom left, the text 'Du 20 décembre 2025 au 29 mars 2026' is shown. The bottom right corner features a graphic of stylized colorful human figures in motion.

« La Communauté de communes de Serre-Ponçon finance depuis plusieurs hivers des navettes à destination des stations. C'est un moyen formidable d'accéder aux sites et aux activités emblématiques de notre territoire, de manière pratique (pas de difficulté de stationnement), économique et écologique (navettes hybrides électriques ou alimentées au biocarburant). »

Chantal EYMEoud
Présidente de la Communauté de communes de Serre-Ponçon

→ NAVETTE GRATUITE VERS RÉALLON

PÉRIODES DE FONCTIONNEMENT :

- Tous les jours pendant les vacances de Noël (du 20/12/2025 au 04/01/2026) et les vacances d'hiver de la zone B (du 14/02/2026 au 01/03/2026)
- Les samedis et dimanches du 10/01/2026 au 08/02/2026 et du 07/03/2026 au 29/03/2026

SAVINES-LE-LAC/CHORGES → RÉALLON

Commune	Arrêt	Horaires				
Savines-le-Lac	Village	7:57	-	-	-	-
Savines-le-Lac	Gare	7:58	-	-	-	-
Chorges	Les Bernardins	8:05	-	-	-	-
Chorges	Gare*	8:10	9:20	12:30	16:20	
Chorges	École	8:13	9:23	12:33	16:23	
Prunières	Le Serre	8:21	9:31	12:41	16:31	
Prunières	Les Dauphins	8:22	9:32	12:42	16:32	
Saint-Apollinaire	Village	8:27	9:37	12:47	16:37	
Réallon	Rond-Point	8:33	9:43	12:53	16:43	
Réallon	Station	8:40	9:50	13:00	16:50	

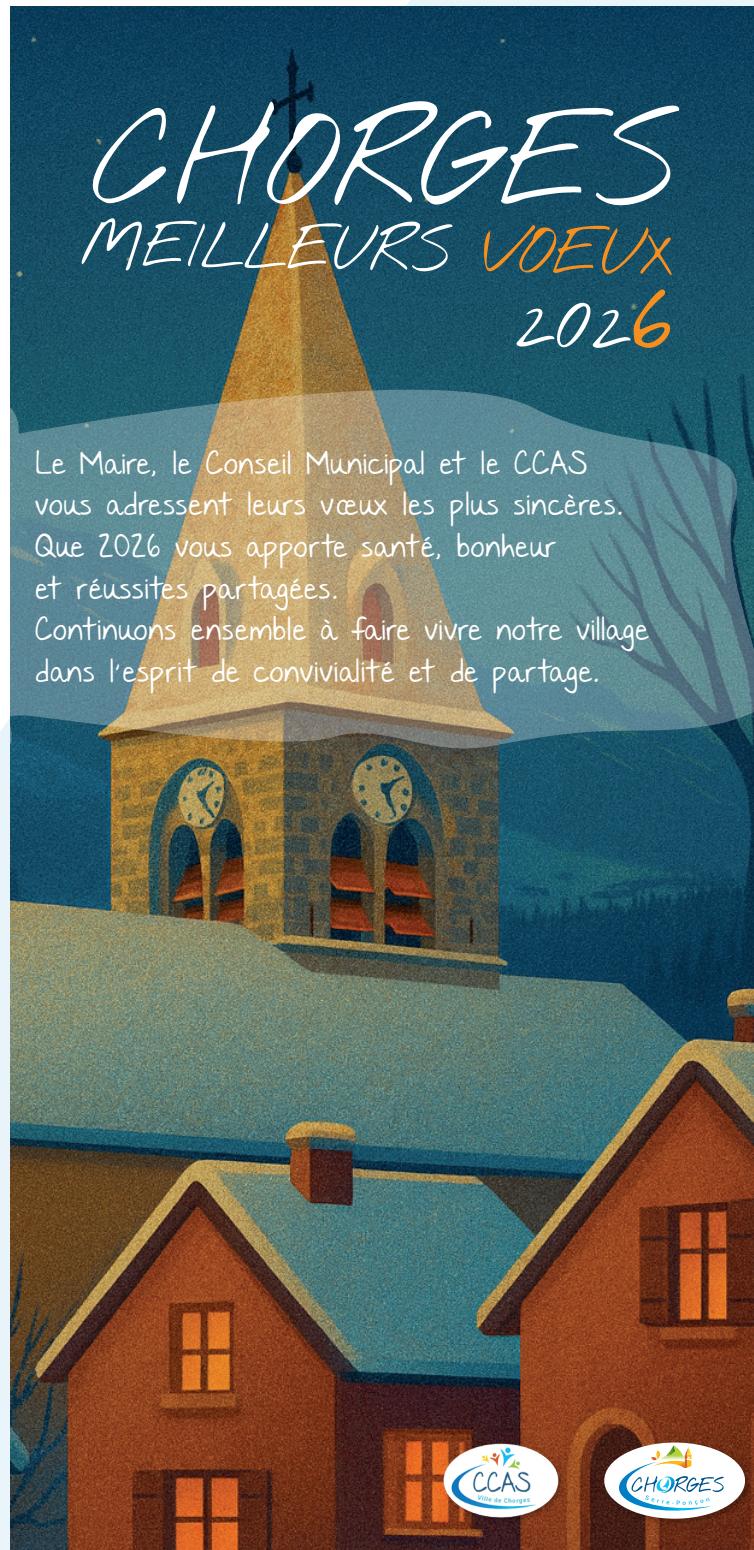
RÉALLON → CHORGES/SAVINES-LE-LAC

Commune	Arrêt	Horaires				
Réallon	Station	8:45	10:00	13:10	17:00	
Réallon	Rond-Point	8:52	10:07	13:17	17:07	
Saint-Apollinaire	Village	8:58	10:13	13:23	17:13	
Prunières	Le Serre	9:04	10:19	13:29	17:19	
Prunières	Les Dauphins	9:05	10:20	13:30	17:20	
Chorges	École	9:12	10:27	13:37	17:27	
Chorges	Gare*	9:15	10:30	13:40	17:30	
Chorges	Forest du Pin	-	-	-	17:36	
Savines-le-Lac	Gare	-	-	-	17:42	
Savines-le-Lac	Village	-	-	-	17:43	

* Chorges : arrêt Gare situé à droite de la consigne à vélos sécurisée.

INVITATION AUX VOEUX DU MAIRE DE CHORGES

LE 16 JANVIER 2026 À 18H30 - À LA SALLE DES FÊTES - DE CHORGES



Le Maire, le Conseil Municipal et le CCAS
vous adressent leurs vœux les plus sincères.
Que 2026 vous apporte santé, bonheur
et réussites partagées.
Continuons ensemble à faire vivre notre village
dans l'esprit de convivialité et de partage.